



# Affacturage

Changer ses factures en trésorerie

1<sup>ère</sup>

source de financement à court terme des entreprises.

95 %

du marché représenté par l'ASF.

17

établissements tous agréés et supervisés.

## En bref

"L'affacturage permet à une entreprise de transférer ses créances client à une société d'affacturage (factor) pour récupérer immédiatement de la trésorerie."

La France est

N°1

en Europe et

N°2

dans le monde.

## Avantages

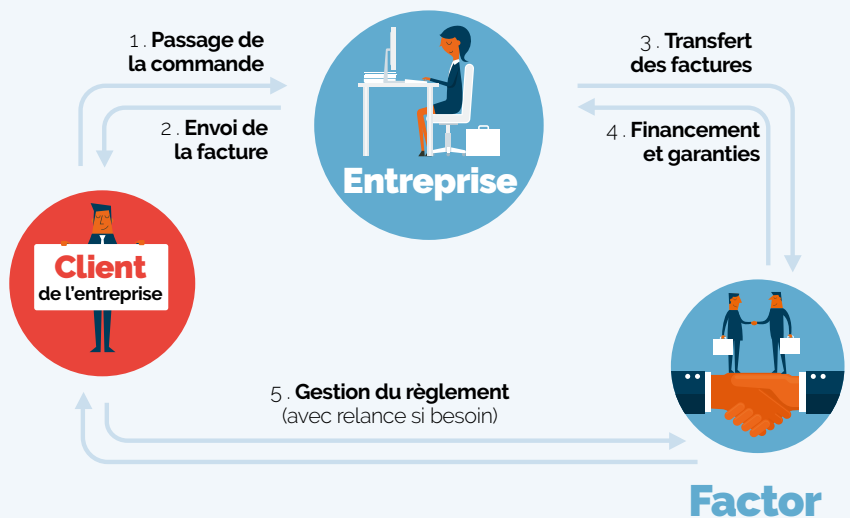
**+** de **LIBERTÉ** pour l'entreprise qui peut se concentrer sur son cœur de métier par l'externalisation du poste client.

**+** de **SOUPLESSE** avec le paiement sans délais des factures.

**+** de **SÉRÉNITÉ** pour l'entreprise et ses partenaires financiers en réduisant l'impact des délais de paiement.

**+** d'**AMBITION** avec un montant de financement supérieur au découvert classique pour accompagner les entreprises dans toutes les phases de développement.

## Principe



L'affacturage offre des avantages significatifs aux entreprises à travers un bouquet de services qui comprend le financement de trésorerie, la gestion des créances clients et le recouvrement des factures impayées. Cette solution s'adresse à toutes les entreprises, de tous secteurs d'activité, qui travaillent avec des entreprises.

Les adhérents de l'ASF proposent des solutions de financements aux entreprises (crédit-bail, Sofergie et affacturage) et aux ménages (crédit à la consommation et à l'habitat). Ils offrent également une gamme de services financiers (cautions), de services d'investissement et de titrisation. Ils financent près de 20% des crédits au secteur privé.





# Caution financière

## Fournir une garantie financière solide

# 29

établissements  
agrés et  
supervisés.

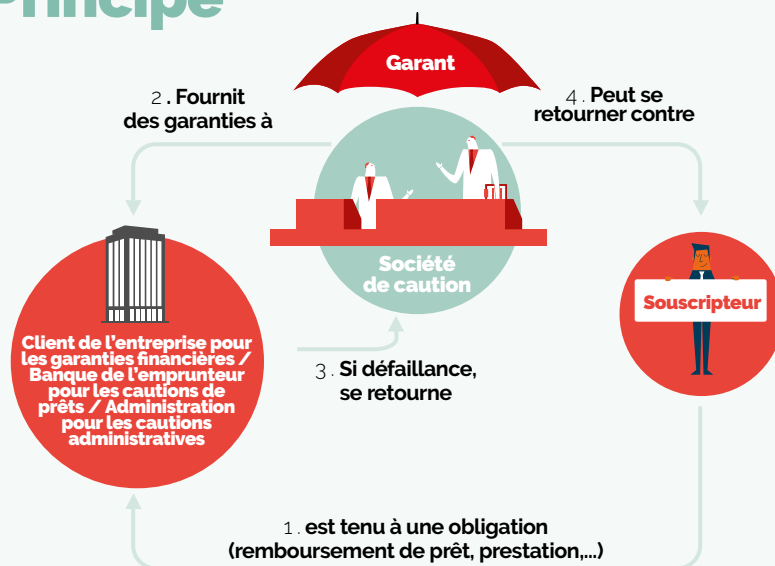
## En bref

“Les obligations d'un particulier ou d'une entreprise (remboursement de crédit, fourniture d'une prestation...) envers un partenaire sont garanties par une société de caution. Celle-ci se porte garante en cas de défaillance du souscripteur. C'est un outil de soutien de financement et de sécurisation des transactions.”

## Avantages

- + de **LIBERTÉ** pour le particulier ou l'entreprise qui préserve sa trésorerie.
- + de **SOUPLESSE** avec le différé de paiement.
- + de **SÉRÉNITÉ** pour le client et ses partenaires financiers.
- + d'**AMBITION** grâce à un accès facilité au crédit.
- + d'**EXPERTISE** avec des garants qui sont des experts des marchés sur lesquels ils interviennent.

## Principe



La caution financière permet à un particulier ou une entreprise de fournir des garanties à ses partenaires économiques grâce une société de caution (le garant). En cas de défaillance de paiement ou de prestation, le garant se substitue au souscripteur de la caution pour indemniser ses partenaires.

Les adhérents de l'ASF proposent des solutions de financements aux entreprises (crédit-bail, Sofergie et affacturage) et aux ménages (crédit à la consommation et à l'habitat). Ils offrent également une gamme de services financiers (cautions), de services d'investissement et de titrisation. Ils financent près de 20% des crédits au secteur privé.





# Crédit à la consommation

Booster son pouvoir d'achat

**-50 %**

du marché  
représenté  
par l'ASF.

## En bref

“Le crédit permet de disposer d'un bien ou d'un service sans attendre de pouvoir en payer la totalité du prix.”

## Quel crédit pour quel avantage ?

### Crédit affecté à un achat



**de PROTECTION** pour l'emprunteur car crédit et vente sont liés  
→ utilisé principalement sur le lieu de vente.

### Prêt personnel



**de LIBERTÉ** pour l'emprunteur qui choisit l'utilisation qu'il en fait  
→ délivré directement par un établissement de crédit.

### Location avec option d'achat



**de SÉRÉNITÉ** avec la mise à disposition d'un bien contre des loyers mensuels.



**de FLEXIBILITÉ** avec l'option d'achat qui permet de devenir propriétaire du bien  
→ utilisée pour le financement d'automobiles.

### Crédit renouvelable



**de SOUPLESSE** avec une enveloppe de crédit qui se reconstitue au fil des remboursements  
→ associé généralement à une carte de crédit.



Le crédit à la consommation finance les projets des ménages. Il permet à un particulier d'obtenir un financement pour l'achat d'un bien ou d'un service. Ce contrat l'engage à verser des intérêts au prêteur et à le rembourser dans un temps donné.

Les adhérents de l'ASF proposent des solutions de financements aux entreprises (crédit-bail, Sofergie et affacturage) et aux ménages (crédit à la consommation et à l'habitat). Ils offrent également une gamme de services financiers (cautions), de services d'investissement et de titrisation. Ils financent près de 20% des crédits au secteur privé.





# Crédit-bail immobilier

Disposer des locaux les plus adaptés

**90 %**

du marché représenté par l'ASF.

**35**

établissements de crédit-bail immobilier.

## En bref

“Un crédit-bail immobilier est un contrat de location d'un immeuble passé entre une entreprise et une société de crédit-bail immobilier, avec possibilité d'achat en fin de contrat.”

## Avantages

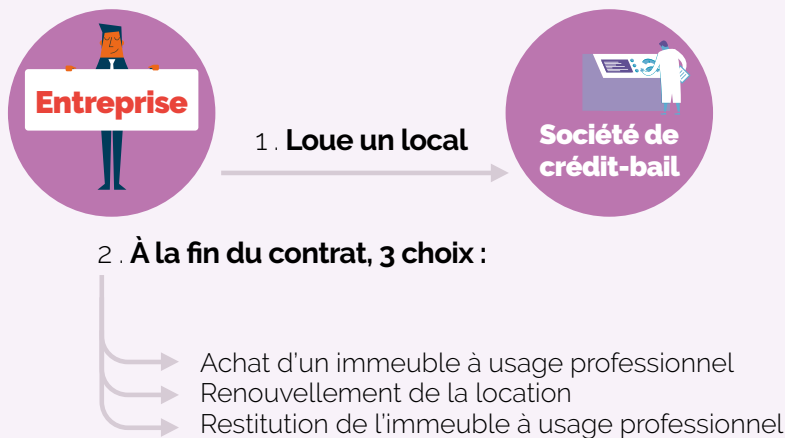
**+** de **SOUPLESSE** avec un financement à 100% sans apport.

**+** de **PERFORMANCE** l'entreprise dispose en permanence de locaux adaptés à ses besoins.

**+** d'**AMBITION** l'entreprise accède à des ressources financières à long terme.

**+** de **LOCAL** avec un soutien de l'activité économique des entreprises dans les territoires.

## Principe



Le crédit-bail immobilier permet à une entreprise de louer un bien immobilier à une société de crédit-bail. À l'issue du contrat, l'entreprise peut lever l'option d'achat pour acquérir définitivement le bien.

Les adhérents de l'ASF proposent des solutions de financements aux entreprises (crédit-bail, Sofergie et affacturage) et aux ménages (crédit à la consommation et à l'habitat). Ils offrent également une gamme de services financiers (cautions), de services d'investissement et de titrisation. Ils financent près de 20% des crédits au secteur privé.





# Crédit-bail mobilier

Disposer d'un matériel de pointe

**25 %**

de l'investissement en équipement des entreprises françaises.

**66**

établissements agréés et supervisés.

**90 %**

du marché du crédit-bail représenté par l'ASF.

## En bref

“Un crédit-bail mobilier est un contrat de location d'équipement proposé à une entreprise par une société spécialisée, avec possibilité d'achat. L'utilisateur est donc locataire du bien et peut en devenir propriétaire en fin de contrat.”

## Avantages

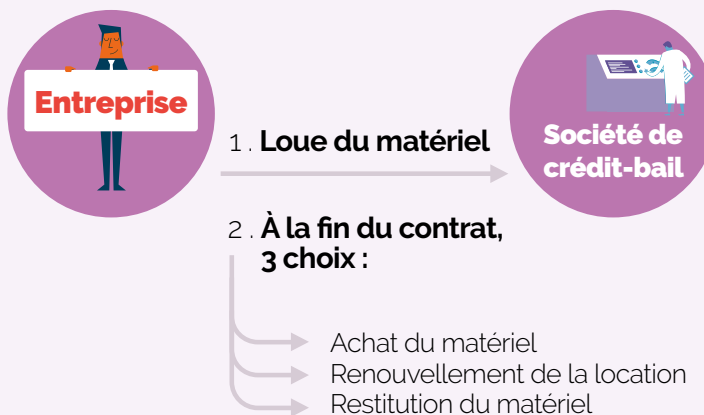
**+ de SOUPLESSE** notamment en période de création et de développement de l'entreprise, avec un financement à 100%, sans apport.

**+ de PERFORMANCE** l'entreprise dispose immédiatement et en permanence d'un matériel performant et aux normes énergétiques.

**+ d'AMBITION** l'entreprise maîtrise mieux son budget.

**+ d'EXCELLENCE FRANÇAISE** les 2 premiers acteurs européens sont français.

## Principe



Le crédit-bail mobilier finance les investissements des entreprises. Il permet à une entreprise de louer un bien d'équipement à une société de crédit-bail, pendant une période déterminée. À l'issue du contrat, l'entreprise peut lever l'option d'achat pour acquérir définitivement le bien.

Les adhérents de l'ASF proposent des solutions de financements aux entreprises (crédit-bail, Sofergie et affacturage) et aux ménages (crédit à la consommation et à l'habitat). Ils offrent également une gamme de services financiers (cautions), de services d'investissement et de titrisation. Ils financent près de 20% des crédits au secteur privé.





# PSI PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT

## Investir en étant bien conseillé

# 46

établissements membres de l'ASF, agréés et supervisés par les autorités (AMF, ACPR).

## En bref

“Les PSI conseillent les particuliers et les investisseurs pour faire fructifier leur épargne sur les marchés des actions et obligations. Ils drainent ainsi l'épargne vers le financement des entreprises, dont les PME.”

## Avantages

**+** de **FACILITÉ** d'investissement dans l'économie pour les particuliers.

**+** de **VISIBILITÉ** pour les investisseurs et les épargnants grâce à l'expertise des dispositifs législatifs et fiscaux.

**+** de **FINANCEMENT** long terme pour les entreprises (actions, obligations, ...).

**+** de **SÉRÉNITÉ** pour les particuliers et les investisseurs grâce à l'expertise des PSI et la diversité de services proposés (gestion de fonds, intermédiation, tenue de compte, conseil).

**+** de **SÉCURITÉ** pour les particuliers avec la constitution d'une épargne de précaution ou d'un portefeuille rentable et diversifié.

## Principe



Les PSI sont un ensemble d'acteurs qui proposent des services et conseils en investissement aux particuliers et aux investisseurs. Ils contribuent à orienter l'épargne vers le financement des entreprises, favorisant ainsi leur développement.

Les adhérents de l'ASF proposent des solutions de financements aux entreprises (crédit-bail, Sofergie et affacturage) et aux ménages (crédit à la consommation et à l'habitat). Ils offrent également une gamme de services financiers (cautions), de services d'investissement et de titrisation. Ils financent près de 20% des crédits au secteur privé.





# Sofergie

## Financer la transition énergétique

### En bref

“Une Société de Financement des Économies d'Énergie (SOFERGIE) est dotée d'un statut spécifique qui lui permet de financer les investissements de la transition énergétique des organismes publics comme des entreprises.”

### Avantages

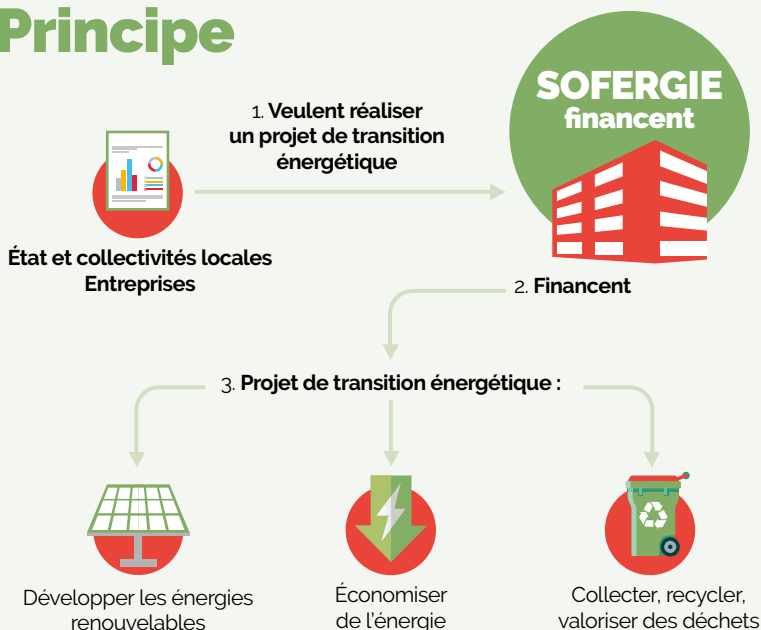
**+ de SÉCURITÉ** le montage des financements bénéficie du savoir-faire technique, juridique et financier des SOFERGIE.

**+ de FLEXIBILITÉ** les financements, souvent très longs, comme les échéances de remboursement sont adaptés en fonction du projet et des besoins des clients.

**+ de SIMPLICITÉ** le projet est intégralement financé en un seul contrat, incluant biens mobiliers et immobiliers, et intégrant les montages de préfinancement et les subventions.

**+ de FLEXIBILITÉ** un contrat modulable en crédit classique ou crédit-bail, qui peut être mobilier et immobilier.

### Principe



Les SOFERGIE permettent aux collectivités et aux entreprises de financer leurs projets de transition énergétique : économie d'énergie, énergie renouvelable (éolien, photovoltaïque, biomasse), recyclage et valorisation des déchets...

Les adhérents de l'ASF proposent des solutions de financements aux entreprises (crédit-bail, Sofergie et affacturage) et aux ménages (crédit à la consommation et à l'habitat). Ils offrent également une gamme de services financiers (cautions), de services d'investissement et de titrisation. Ils financent près de 20% des crédits au secteur privé.





# Titrisation

Une source de financement complémentaire pour les entreprises

20

établissements membres de l'ASF impliqués dans la titrisation et les obligations sécurisées. Ils sont **AGRÉÉS** et **SUPERVISÉS** par les autorités (AMF et ACPR).

## En bref

“La titrisation transforme un crédit bancaire en un titre négociable sur un marché, permettant de mieux financer l'économie.”

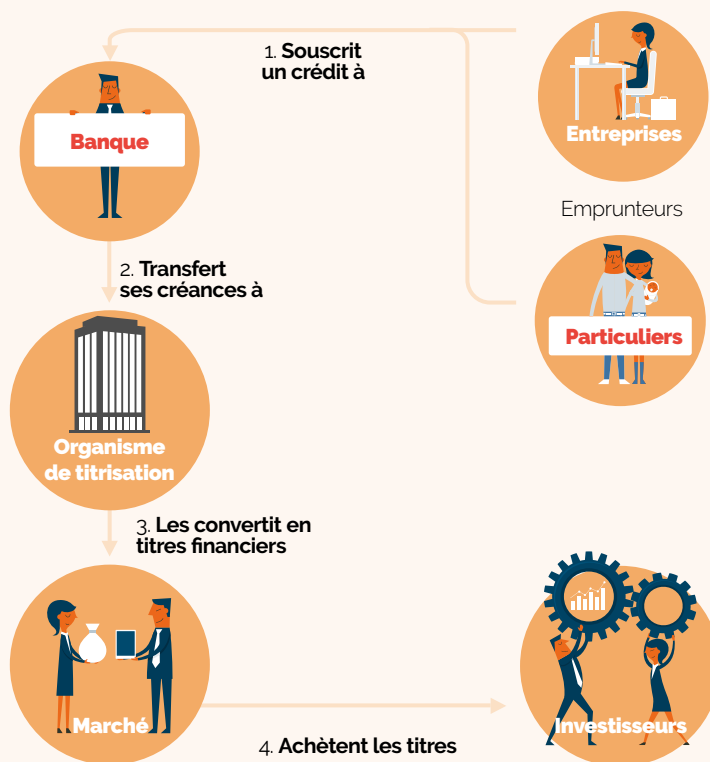
## Avantages

**+** de **SÉCURITÉ** grâce au cadre réglementaire européen garantissant une titrisation Simple, Transparente et Standardisée (STS).

**+** d'**ATTRACTIVITÉ** pour le financement des PME par les investisseurs.

**+** d'**ACCÈS** aux crédits pour les entreprises car la titrisation permet aux prêteurs de se refinancer sur un marché plus liquide et plus profond.

## Principe



La titrisation est une technique de financement qui consiste à transformer des créances d'entreprises et de particuliers détenues par les banques en un titre financier.

Les adhérents de l'ASF proposent des solutions de financements aux entreprises (crédit-bail, Sofergie et affacturage) et aux ménages (crédit à la consommation et à l'habitat). Ils offrent également une gamme de services financiers (cautions), de services d'investissement et de titrisation. Ils financent près de 20% des crédits au secteur privé.

